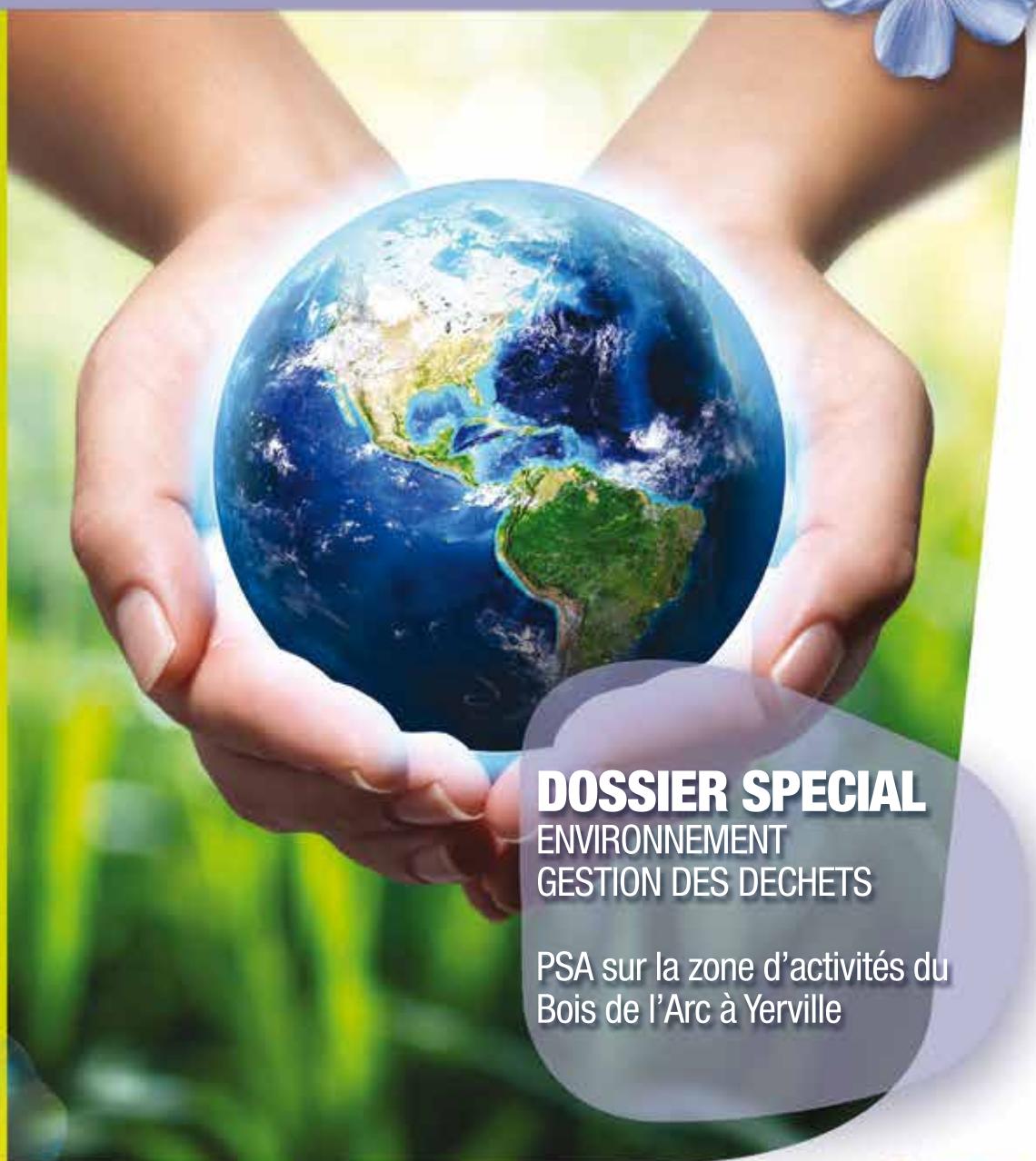


Info Com'

Journal de la Communauté de Communes Plateau de Caux - Doudeville Yerville N°18 - Décembre 2017



Plus d'informations sur www.cc-caux-fleurdelin.fr



DOSSIER SPECIAL ENVIRONNEMENT GESTION DES DECHETS

PSA sur la zone d'activités du Bois de l'Arc à Yerville

> L'EDITORIAL



Chers habitants de la Communauté de Communes Plateau de Caux - Doudeville - Yerville,

Par delà tous les nombreux obstacles à franchir, la plateforme PSA tant attendue a été inaugurée avec bonheur le 26 octobre dernier par Jean-Philippe Imparato

Directeur Général «Monde» d'Automobiles Peugeot et membre du Comité Exécutif du Groupe PSA.

Les échanges avec les dirigeants de ce groupe laissent entrevoir des possibilités de développement de l'activité à l'avenir et la réserve foncière constituée par notre collectivité, qui jouxte l'implantation actuelle, le permettra si besoin est.

L'attractivité économique de notre territoire est réelle puisque dans le même temps, sur la zone du Champ de Courses à Doudeville, les Etablissements Robitaille Energie lancent un projet d'une construction de 367 m² sur 2088 m² de terrain. De même, au Bois de l'Arc à Yerville, Ghislain Meire, sellier automobile, termine son atelier, la SCI Margathe a ouvert son entrepôt, les travaux de terrassements de la clinique vétérinaire ont commencé et l'entreprise de maçonnerie Debonne Construction s'est installée dans le Box N°1 de l'hôtel d'entreprises.

Dans le domaine de l'environnement, tout bouge aussi avec un nouveau service dès le 1^{er} Janvier prochain: le ramassage en porte à porte de tous les déchets (dans deux sacs différents le même jour) sauf le verre qui devra toujours être amené aux points d'apport volontaire.

Une fiche cartonnée détachable en fin du présent journal détaille tout le fonctionnement du service «Ordures Ménagères».

Avec tous nos collègues élus, nous avançons prudemment mais avec détermination.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et, par anticipation, Bonne Année 2018 !

*Bien amicalement,
Alfred Trassy-Paillogues*

Alfred Trassy-Paillogues
Président de la Communauté de Communes

Plateau de Caux

Doudeville Yerville

Communauté de communes

NOUS CONTACTER

Communauté de Communes

Plateau de Caux - Doudeville - Yerville

2, Place Général de Gaulle - BP 35

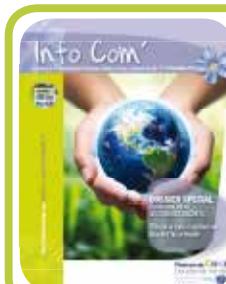
76560 DOUDEVILLE

Tel.02 35 95 07 25 - Fax 02 35 95 10 54

contact@plateaudecaux.fr

SOMMAIRE

- 02 ► EDITORIAL / SOMMAIRE
- 03 ► RENSEIGNEMENTS PRATIQUES
- 04 ► LES BREVES
- 05 ► DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- 06 - 07 ► PRESENTATION DES SERVICES
- 08 ► TOURISME
- 09 - 17 ► DOSSIER SPECIAL ENVIRONNEMENT
- 18 ► ZOOM SUR LE COLLEGE DE DOUDEVILLE



INFO' COM Journal d'information de la Communauté de Communes
Plateau de Caux - Doudeville - Yerville
Directeur de publication:
A.Trassy-Paillogues, Président de PCDY
Conception/ Rédaction : I. Henry
Impression : IC4 Dieppe
Tirage : 11000 exemplaires
ISSN : 2109-4950
Dépôt légal à parution

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Déchetterie d'Yerville

951 Rue Notre Dame de Pontmain
76760 YERVILLE

 02 35 96 22 63

Déchetterie de Doudeville

rue du Val d'Auge
76560 DOUDEVILLE

 02 35 95 68 81

Plateforme de déchets verts

rue de la gare
76560 HARCANVILLE

Plateforme de déchets verts

ZA de Saint Laurent en Caux
76560 SAINT LAURENT EN CAUX

Service Environnement

33b rue Jacques Ferny
76760 YERVILLE

 02 32 70 43 54

ambassadeurdutri@cc-caux-fleurdelin

Service Urbanisme

33b rue Jacques Ferny
76760 YERVILLE

 02 32 70 05 51

Géomètre

Communauté de Communes
33b rue Jacques Ferny
76760 YERVILLE

 02 32 70 43 54

contact@cc-yervilleplateaudcaux.fr

Crèche d'Yerville

Multi Accueil «La Nourserie»
2 place Bernard Alexandre
76 760 YERVILLE

 02.35.96.33.11

creche-yerville@orange.fr

Crèche de Doudeville

Maison de la Petite Enfance «La Ca'linette»
20 rue des prés
76560 DOUDEVILLE

 02 32 70 00 47

lacalinette@orange.fr

RAM de Yerville

RAM « Jeunes Pouces »
au sein des locaux de « La Nourserie ».
2 Place Bernard Alexandre
76760 YERVILLE

 02.32.70.66.10

ram.yerville@orange.fr

RAM de Doudeville

RAM « Graine de lin »
2 place du Général de Gaulle
76560 DOUDEVILLE

 02 35 95 93 43

ram@cc-caux-fleurdelin.fr

Maison de Services Au Public

2 place du Général de Gaulle
76560 DOUDEVILLE

 02 35 95 07 25

contact@plateaudcaux.fr

LES BREVES

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

➤ Une mutualisation réussie des travaux de voirie

Grace au travail de mutualisation mené par Daniel COLLARD, Vice Président en charge des travaux et du géomètre de la communauté de communes Adrien JOUSSE, des travaux de voirie ont pu être réalisés sur une douzaine de communes du territoire au cours de l'année 2017.

Un appel d'offres commun particulièrement fructueux a permis une économie de 20 à 30% par rapport au coût d'une telle opération menée à l'échelon communal.

FINANCES LOCALES

➤ Une harmonisation imposée



La loi NOTRe oblige les collectivités issues de fusion à harmoniser leur fiscalité directe locale, ce qui pour notre territoire, a généré une hausse pour les administrés du secteur de l'ex-Communauté de Communes d'Yerville.

Préférant un changement effectué «en douceur», les élus ont fait le choix d'appliquer un taux moyen pondéré des taux des EPCI préexistants. Ainsi, dès cette année, les contribuables du territoire sont soumis au même taux d'imposition quelle que soit leur commune de résidence.

RANDONNÉE



➤ Une action pour le Téléthon

Le 2 décembre dernier, les communes d'Auzouville l'Esneval, de Cideville et de Saint Martin aux Arbres s'associaient à la Communauté de Communes Plateau de Caux Doudeville Yerville et à l'Office de Tourisme d'Yerville pour organiser une grande randonnée au profit du Téléthon. Deux itinéraires étaient proposés au départ de la Grange Dimière d'Auzouville l'Esneval, empruntant les chemins d'Auzouville, de Cideville et de Saint Martin aux Arbres.

A noter que cette randonnée marque la fin de la saison 2017 des randonnées proposées par l'Office de Tourisme. Vous retrouverez dès le mois de mars 2018 un nouveau programme de sorties pédestres.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter Vanessa CASTEL au 02 32 70 33 81 ou au 07 77 73 53 34.

PETITE ENFANCE

➤ Payer en ligne, c'est facile

Depuis septembre dernier, régler ses factures de crèche est devenu plus simple. En un clic, vous avez la possibilité de procéder au paiement de vos factures.

Pour cela, connectez vous sur le site sécurisé de la Direction Générale des Finances Publiques

<https://www.tipi.budget.gouv.fr>

Pour accéder au paiement en ligne, il vous suffit de saisir les identifiants mentionnés sur votre facture personnelle.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



PSA Retail inaugure sa plateforme de pièces de rechange sur la zone d'activités du Bois de l'Arc à Yerville

Fin octobre, PSA Retail inaugurerait sa nouvelle plateforme de pièces de rechange sur la zone d'activités à Yerville.

C'est en présence de la sous-préfète et secrétaire générale de la préfecture de la Seine Maritime Houda Vernhet, de la Conseillère Régionale Nathalie Thierry (représentant le Président de Région Hervé Morin) et de Jean-Philippe IMPARATO, Directeur général d'Automobiles Peugeot et membre du Comité exécutif du groupe PSA que le Président de la Communauté de Communes, Maire d'Yerville et Conseiller Départemental Alfred Trassy-Paillogues, inaugurerait le 26 octobre dernier la nouvelle plateforme PSA RETAIL DISTRIGO.

Avec 78 emplois directs et indirects, un chiffre d'affaires prévisionnel de 86 millions d'euros en année pleine, PSA a choisi la Communauté de Communes Plateau de Caux - Doudeville - Yerville et le parc d'activités du Bois de l'Arc qui se trouve au cœur d'un nœud routier et autoroutier déterminant pour un acheminement optimal de 42 000 références disponibles en 56 tournées quotidiennes en direction d'une clientèle Peugeot, Citroën et DS mais aussi multimarques.

Il a fallu moins de 6 mois au groupe Legendre pour faire éclore le projet. Près de 6 500 m² d'entrepôts avec 1 000 m² de mezzanine sont construits sur 2,3 hectares d'un terrain qui se veut extensible et qui permettra à la structure de se développer autant que de besoin.

35 « plaques » de ce type existent en Europe et voir notre territoire aux côtés de Bordeaux, Toulouse, Lille, Saragosse ou Madrid fait chaud au cœur et est un bel exemple de développement économique en milieu rural

Au delà de cette belle réalisation, la Communauté de Communes Plateau de Caux Doudeville Yerville poursuit ses efforts en terme de développement économique et mettra en place à compter de Janvier 2018, une aide à l'immobilier d'entreprise.

**PLUS D'INFOS
DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE**

Julien AVENEL Tél 02 32 70 43 54
contact@cc-yervilleplateaudécaux.fr

LES SERVICES DE LA COMM

à DOUDEVILLE



SERVICES À LA POPULATION



NUMÉRIQUE - GEMAPI - STATUTS



ADMINISTRATION



FINANCES COMPTABILITÉ



FINANCES COMPTABILITÉ



PETITE ENFANCE



PETITE ENFANCE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

à

YERVILLE



ENVIRONNEMENT



PETITE ENFANCE



ADMINISTRATION



URBANISME



DVPT ECONOMIQUE - VOIRIE



URBANISME



TOURISME RANDONNÉE

TOURISME

La taxe de séjour, des changements suite à la fusion ?

Qui paye la taxe de séjour ?

La taxe de séjour est une ressource perçue par les collectivités locales. Elle est prélevée par les hébergeurs marchands (hôtels, résidences de tourisme, meublés, chambres d'hôtes...), pour le compte de la Communauté de Communes, auprès de tous les visiteurs passant une nuit au moins sur le territoire de l'intercommunalité.

La perception de la taxe de séjour s'effectue du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Elle permet de financer les dépenses liées à la fréquentation, au développement touristique et à la protection et la gestion des espaces naturels à des

fins touristiques (chemins de randonnées).

Quels changements suite à la fusion des Communautés de Communes ?

Rien ne change sur le fond puisque les tarifs de la taxe de séjour étaient déjà harmonisés à l'échelle du Pays Plateau de Caux Maritime.

Une seule différence, les hébergeurs marchands qui collectent la taxe devront désormais adresser leur versement à la Trésorerie d'Yerville à l'adresse suivante :

Centre des Finances Publiques
rue Jacques Ferny
76760 YERVILLE

Conformément à la Loi de Finances 2015, les exonérations applicables au 1^{er} janvier 2017 sont :

- Les enfants de moins de 18 ans
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier dans le tourisme employés dans l'une des communes de la Communauté de Communes Plateau de Caux Doudeville Yerville
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.
- Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer par nuit et par personne est inférieur à 5 €.

PLUS D'INFOS TOURISME

Vanessa CASTEL 02 32 70 33 81
Isabelle HENRY 02 35 95 07 25.

Tarifs de la taxe de séjour au réel (par personne et par nuit)

CATEGORIE D'HEBERGEMENT	TARIFS
Palaces	4 €
Hôtels de tourisme 5*, résidences de tourisme 5*, meublés de tourisme 5*	3 €
Hôtels de tourisme 4*, résidences de tourisme 4*, meublés de tourisme 4*, et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement équivalentes	1 €
Hôtels de tourisme 3*, résidences de tourisme 3*, meublés de tourisme 3*, et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement équivalentes	0.75 €
Hôtels de tourisme 2*, résidences de tourisme 2*, meublés de tourisme 2*, et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement équivalentes Village de vacances 4 et 5*	0.65 €
Hôtels de tourisme 1*, résidences de tourisme 1*, meublés de tourisme 1*, villages de vacances 1*, 2*, 3*, chambres d'hôtes, emplacements dans les aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristique par tranche de 24h, et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement équivalentes	0.50 €
Hôtels et résidences de tourisme, villages de vacances, meublés de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement	0.50 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3*, 4*, et 5*, et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0.40 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1* et 2*, et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalents, ports de plaisance	0.20 €

ENVIRONNEMENT



Ressourcerie : une seconde vie pour vos déchets !

Grâce à la collaboration entre la Communauté de Communes, le SMITVAD du Pays de Caux et Le Maillon Normand à Pavilly (établissement de Croix-Rouge Insertion), vos déchets seront réemployés à la fin de l'année. L'objectif : réduire les déchets en valorisant les objets en fin de vie. Ces objets collectés sont triés, contrôlés, nettoyés puis revendus à faible prix.

Une benne spécifique à la déchetterie d'Yerville

Si vos anciens meubles, canapés ou matelas sont en mauvais état, direction la benne de collecte estampillée éco-mobilier de la déchetterie. Les meubles et objets en bon état seront récupérés pour être triés par famille de matériaux et entièrement recyclés.

Puissent être réemployés ou réutilisés les produits suivants :

- Meubles
- Vaisselle et ustensiles de cuisine
- Textiles, linge, chaussures, bagages

- Outils de bricolage et de jardinage
- Vélos
- Mobilier de jardin
- Livres
- Jouets



Un atelier de réparation

Parmi les objets récupérés, des employés en insertion réparent ceux qui peuvent l'être, retapent les meubles et les repeignent afin de leurs donner une seconde vie.

Remise en vente en magasin

Une fois remis à neuf, tous ces objets trouvent leur place dans le magasin du Maillon Normand à Pavilly.



Le Maillon Normand compte 16 salariés dont 13 salariés en insertion et s'inscrit dans une démarche à caractère social, économique et écologique.

L'espace de vente situé 1 allée de la Cotonnière à Pavilly est ouvert :

- le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- le jeudi de 9h à 12h30
- le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- le samedi de 9h à 12h30 et un samedi par mois en journée.

Contact : 02.32.80.61.93

ENVIRONNEMENT



La collecte sélective en porte à porte

La Communauté de Communes Plateau de Caux – Doudeville – Yerville choisit le ramassage de l'ensemble de vos déchets ménagers en porte à porte.

A compter du 1^{er} janvier 2018, dans votre commune, vos déchets ménagers (Ordures Ménagères - OM et recyclables) seront collectés le même jour au pied de votre porte ou de votre commerce.

Vous devrez vous doter auprès de votre commune de sacs :

- ▶ sacs transparents pour les déchets ménagers
- ▶ sacs jaune pour les recyclables (papier, plastiques, cartons).

Avant la fin de l'année, vous pourrez vous doter de sacs auprès de la mairie de votre commune.

Plus simple le tri !

Les emballages sans exception seront collectés dans un sac jaune au pied de votre porte : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique. **Les emballages en verre, eux, sont toujours à déposer dans le conteneur à verre. Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider.**

Le tri : première barrière à la pollution

Une fois vos emballages triés, leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets. Ainsi, le recyclage de 850 boîtes de conserve en acier permettra de fabriquer un lave-linge, et une bouteille en verre d'en fabriquer une nouvelle, et ce indéfiniment ! Ce système permet également de limiter les pollutions de l'air, de l'eau ou des sols dues à l'extraction des ressources naturelles nécessaires à la production de matière première, à leur transport et

à la fabrication des produits finis. Le recyclage favorise enfin d'importantes économies d'énergie : fabriquer un produit à partir d'aluminium recyclé permet par exemple d'utiliser 95% d'énergie en moins qu'en utilisant de la bauxite (la ressource naturelle de laquelle est issu l'aluminium).

Trier permet de réaliser des économies

Vos emballages ont de la valeur ! Les emballages que vous triez sont collectés et apportés en centre de tri où ils sont séparés par famille de matériau (papier-carton, acier, aluminium, plastique, verre). La revente de ces matériaux à des recycleurs permet ainsi d'alimenter le budget « gestion des déchets » de la collectivité. A contrario, une tonne d'emballages en verre traitée avec les ordures ménagères représente aujourd'hui un coût de 156 € pour la collectivité.

Alors aujourd'hui, plus de doutes: trier nos emballages est un geste simple qui bénéficie à tous !

➤ Stop aux dépôts sauvages

25-11-2015 Wed 21:23:35



Pour lutter contre les dépôts sauvages et l'incivisme de certains usagers, la Communauté de Communes Plateau de Caux Doudeville Yerville a investi depuis plusieurs années, dans un système autonome et déplaçable de vidéo surveillance aux points d'apport volontaire de tri.

Malgré tout, des comportements irrespectueux perdurent sur notre territoire. Tout contrevenant portant atteinte à l'environnement (abandon de déchets sauvages à l'aide d'un véhicule) encourt une contravention de 5^{ème} classe du code pénal, soit une amende de 1500 €, voire 3000 € en cas de récidive.



➤ Le compostage

Vous pouvez utiliser un composteur de jardin pour recycler vos déchets verts et vos déchets ménagers fermentescibles : cela réduira de 30% le contenu de votre poubelle.

Le compostage domestique constitue un véritable savoir-faire qui s'appuie sur des habitudes ancestrales simples qu'il convient de reprendre.

L'amendement organique permet d'obtenir un sol meuble enrichi et fertile, un véritable produit de qualité sans apport chimique.

Le kit proposé par la Communauté de Communes (qui a bénéficié d'un groupement de commandes lancé par le SMITVAD) se compose d'un composteur de 300 litres ou de 600 litres, en plastique ou en bois, accompagné d'un bioseau ; pour transporter facilement vos déchets de votre cuisine à votre composteur et d'un brass'compost, utiles pour bien aérer votre compost.

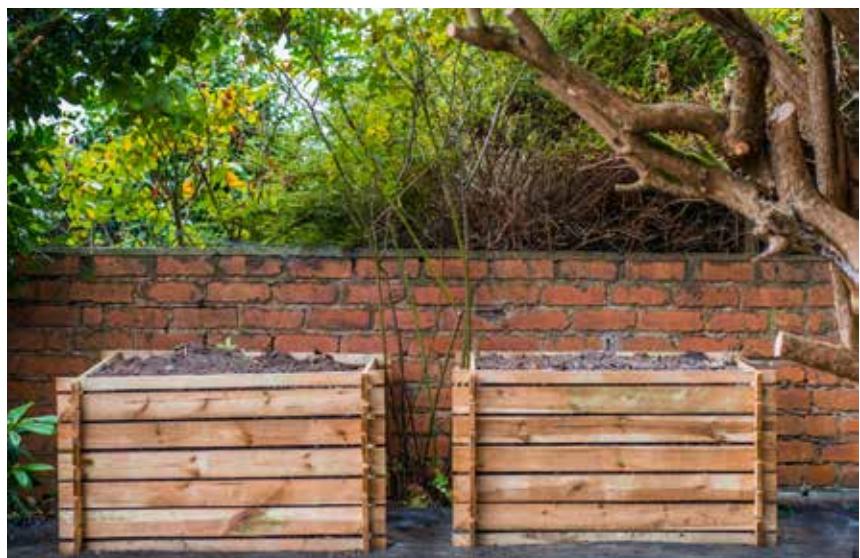
Vous pourrez acquérir ce «kit de

compostage» auprès du service Environnement de la Communauté de Communes (Antenne d'Yerville)

TARIFS

- composteur 300 litres : 12 €
- composteur 600 litres : 20 €

Le règlement se fera par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public. Toute personne intéressée est invitée à contacter notre Ambassadeur du Tri, Yannick Rabiot au 02 32 70 43 54.



PLUS D'INFOS ENVIRONNEMENT

- Pour tout complément d'information
Tél 02 32 70 43 54
- Portable 06 25 32 10 13
- ambassadeurdutri@cc-caux-fleurdelin.fr

L'EXTENSION DES CONSIGNES

QUE MET-ON DANS LES SACS JAUNES ?



LE TRI, C'EST FACILE

Désormais, si vous résidez sur le territoire de la Communauté de Communes, c'est simple: vous pouvez déposer tous les emballages vides, sans exception, dans le sac jaune qui sera collecté à votre porte. Emballages en métal, en papier-carton, et maintenant tous les emballages en plastiques : flacons, bouteilles et bidons, barquettes, pots, films, sacs et sachets.

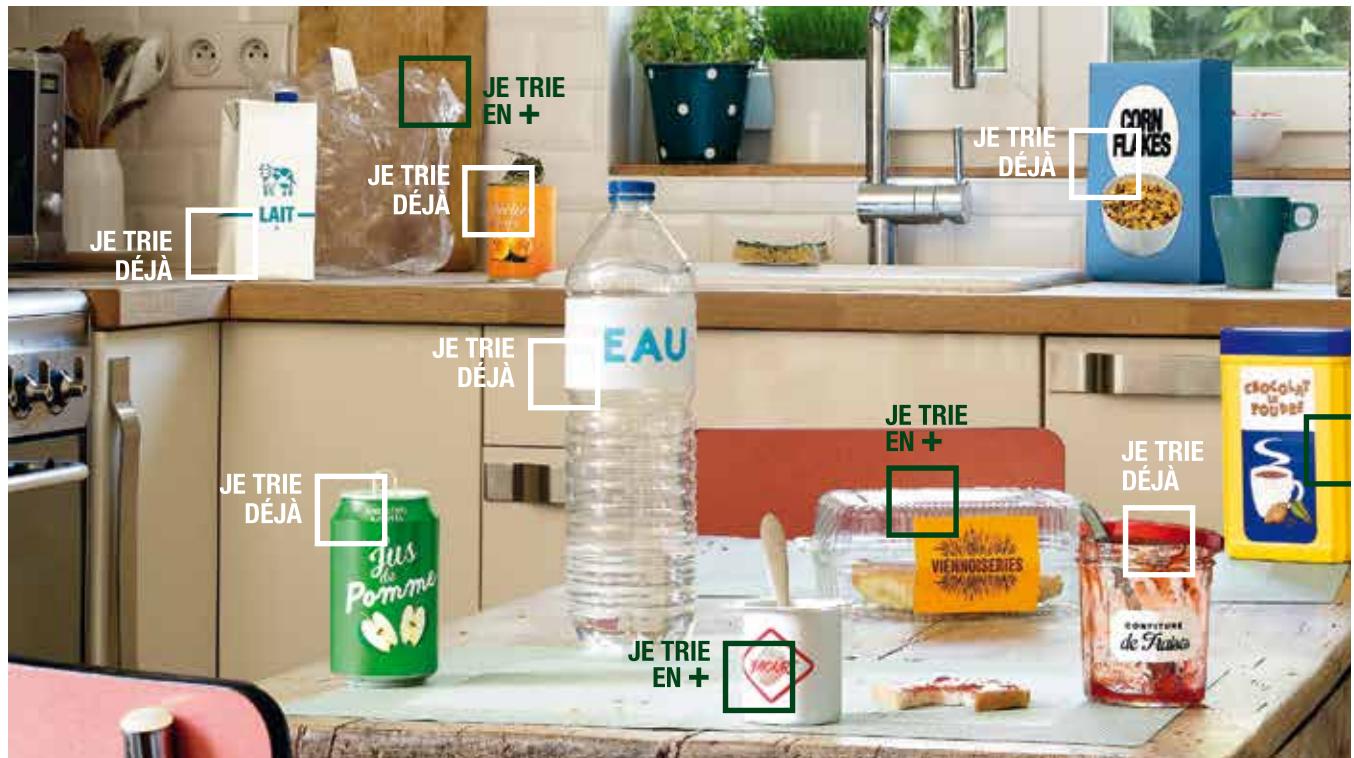
Les emballages en verre sont toujours à déposer dans les points d'apport volontaire, dans les bacs de recyclage du verre.

A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2018

VOS PAPIERS ET EMBALLAGES COLLECTÉS À VOTRE PORTE !

- ▶ Nous collecterons vos emballages et papiers en porte à porte toutes les semaines.
- ▶ Vous serez dotés de sacs jaunes transparents par votre commune
- ▶ Attention : le verre devra toujours être déposé aux points tri !

... DE TRI PLASTIQUE



TOUS VOS EMBALLAGES SE TRIENT !

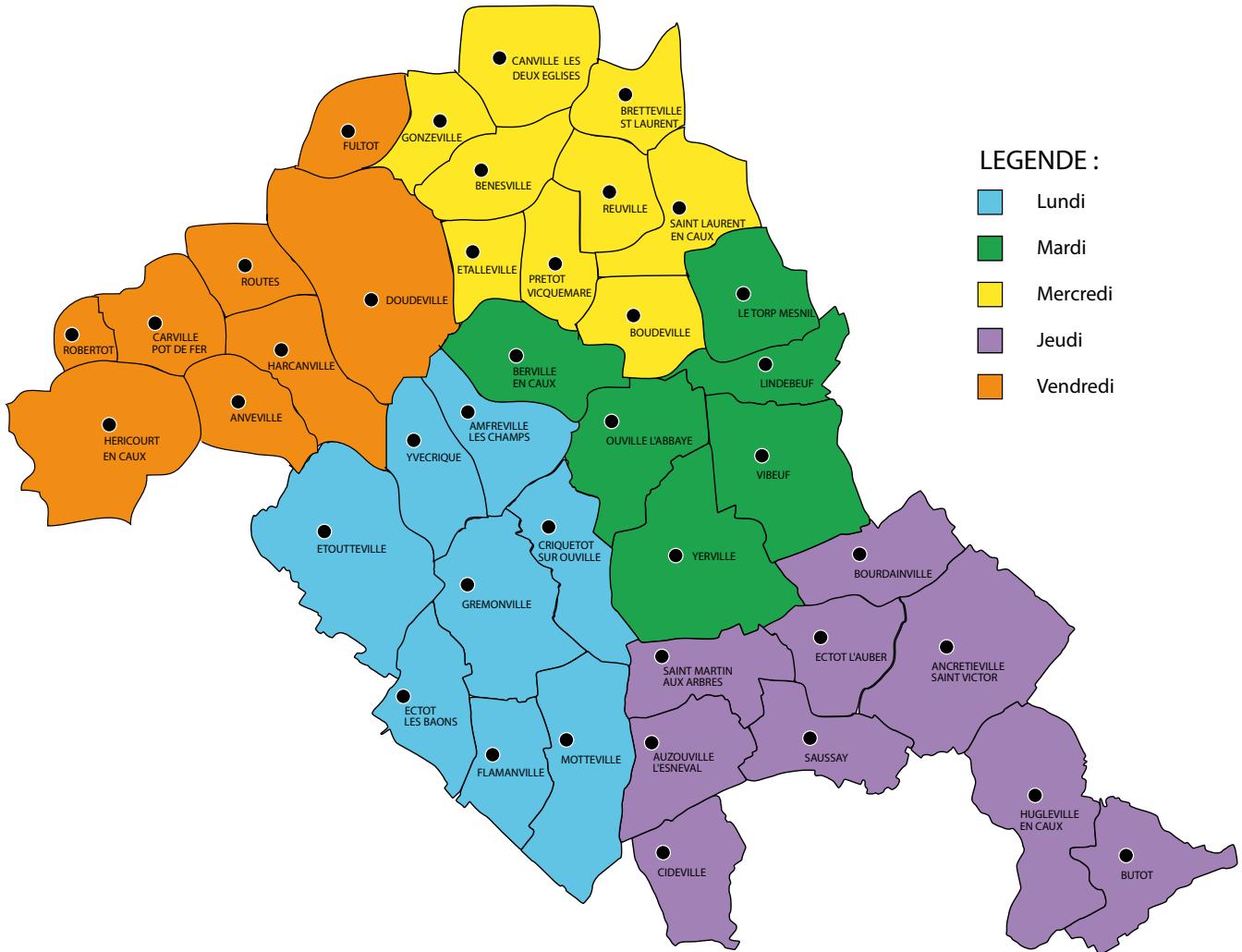
Pour vous, le tri devient plus simple !

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le sac jaune !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Ne pas imbriquer vos emballages
- 4/ Déposez vos emballages en vrac dans le sac avec vos papiers.

Désormais, plus de doute : tous les emballages se trient ! Pas les objets !

Nous comptons sur votre mobilisation, essentielle à la progression du recyclage sur notre territoire et en France. Nous sommes tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trionsplus !

➤ Les nouveaux jours de collecte par secteur géographique à compter du 1^{er} janvier 2018



PLUS D'INFOS ENVIRONNEMENT

- Pour tout complément d'information
Tél 02 32 70 43 54
- Portable 06 25 32 10 13
- ambassadeurdutri@cc-caux-fleurdelin.fr



NOUVEAU



Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Et + d'emballages recyclés, c'est + de matière à réutiliser !

1 Vous triez tous vos emballages en plastique...



2 ...ils sont collectés et déposés au centre de tri.



6 ...prêts à être transformés en produits finis.



Nouveaux emballages : bouteilles, flacons de lessive, de produits d'entretien, etc.

Produits fabriqués : tubes, arrosoirs, pièces automobiles, fibre de rembourrage, pulls polaires etc.

5 Ces nouvelles matières premières sont :

réduites en paillettes...



...puis en granulés.

4 Les balles de plastique sont acheminées au centre de régénération.



3 Le centre de tri sépare les matériaux et les compacte en balles.

#SUIVEZMOI
SUR ECOEMBALLAGES.FR

MÉMO TRI À DÉTACHER ET À CONSERVER

CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

À RECYCLER

EMBALLAGES
EN PLASTIQUE,
MÉTAL,
PAPIER-CARTON



PAPIERS, EMBALLAGES
ET BRIQUES EN CARTON



BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE

+
NOUVEAU



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

EMBALLAGES
EN MÉTAL

À RECYCLER

EMBALLAGES
EN VERRE



POTS ET BOCAUX EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



À JETER

ORDURES
MÉNAGÈRES



ORDURES MÉNAGÈRES



VAISSELLE EN VERRE
OU EN PORCELAINE

LES HORAIRES D'HIVER DES DECHETTERIES ET DES PLATEFORMES DE DECHETS VERTS

Plateforme d'Harcanville
(du 30 octobre au 31 mars 2018)
Rue de la gare

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	13h30 - 17h
Mardi		
Mercredi	9h - 12h	13h30 - 17h
Jeudi		13h30 - 17h
Vendredi		13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h	13h30 - 17h
Dimanche		

Plateforme de St Laurent en Caux
(du 30 octobre au 31 mars 2018)
ZA de St Laurent

	Matin	Après-midi
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi	9h - 12h	13h30 - 17h
Dimanche		

Déchetterie de Doudeville
(du 30 octobre au 31 mars 2018)
Rue du Val D'Auge

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	
Mardi	9h - 12h	13h30 - 17h
Mercredi	9h - 12h	13h30 - 17h
Jeudi	9h - 12h	
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h	13h30 - 17h
Dimanche		

Déchetterie d'Yerville
(du 30 octobre au 31 mars 2018)
951 rue Notre Dame de Pontmain

	Matin	Après-midi
Lundi		13h30 - 17h
Mardi		13h30 - 17h
Mercredi	9h - 12h	13h30 - 17h
Jeudi		13h30 - 17h
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h	13h30 - 17h
Dimanche		

ZOOM SUR LE COLLEGE DE DOUDEVILLE



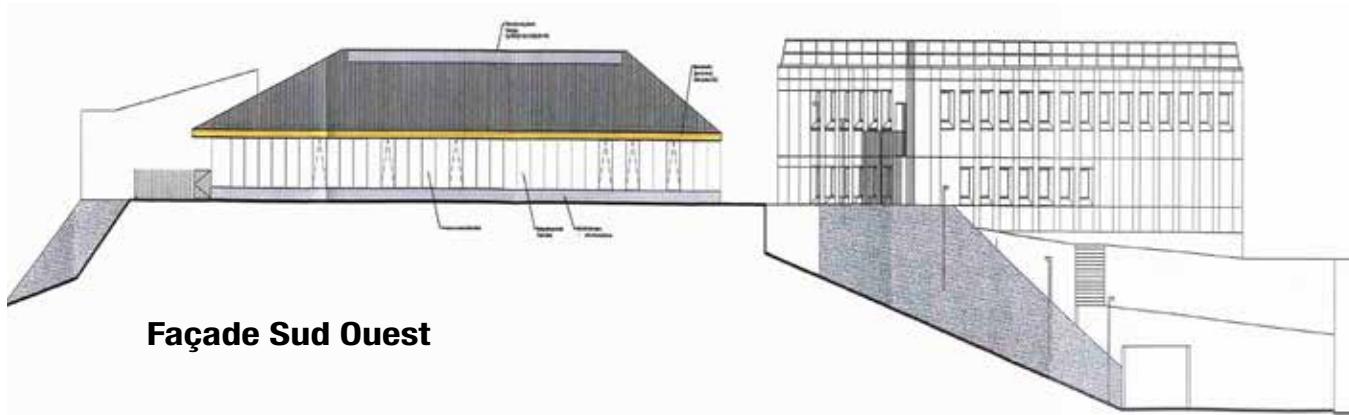
LA RESTRUCTURATION DE LA DEMI-PENSION DU COLLEGE ANDRÉ RAIMBOURG DE DOUDEVILLE

Par délibération en date du 8 Juillet 2016, la Commission Permanente du Département de la Seine-Maritime a lancé cette opération qui consiste en la construction d'une nouvelle demi-pension sur un terrain contigu au collège, en la restructuration des locaux libérés pour accueillir un nouveau pôle technologique et une salle polyvalente, et en la reconfiguration du pôle technologique existant pour accueillir un pôle de vie scolaire et un foyer des élèves.

Par cet investissement important, la collectivité départementale démontre une fois de plus son soutien au milieu rural et notamment en direction des jeunes et des familles.

FICHE TECHNIQUE DU PROJET

- Architecte : ACAU
- Maîtrise d'ouvrage : Département de la Seine-Maritime
- Capacité de la future demi-pension : 400 repas/jours
- Coût des travaux : 3 275 000 € TTC
- Durée des travaux : 18 mois environ



Façade Sud Ouest